



District de l'Yonne de Football

10 Avenue du 4^{ème} R.I. - BP 369 – 89006 AUXERRE Cedex

tél. : 03 58 43 00 60

e-mail : plantelme@yonne.fff.fr

COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENT PERFORMANCE

PV 11 CT 1

Réunion du Mardi 24 Août 2021

Présents : MM GUIDOU Alexandre, FEBVRE Alex, POUSSARD Jérôme, PERLIN Guillaume, THOMAS Etienne

Début de la réunion 14H15

1. CONSTITUTION DES GROUPES EN DEPARTEMENTAL 1 EN U13 / U18 / U15

- **Création des groupes U13-U15-U18**

Par chaque catégorie, la commission constitue des groupes de 4 équipes, de manière géographique dans la mesure du possible. 1 seule équipe par groupe.

Catégorie U13 :

Groupe A	Groupe B	Groupe C
FC Paron 1	ES Appoigny 1	AJA 1
Sens Jeunesse 1	AJA 2	Gron Véron 1
Onze St Clément 1	Avallon FCO 1	Héry 1
GJ Sens 1	Stade Auxerre 1	Joigny 1

Critères pour désigner la 12^{ème} équipe U13 : Priorité aux équipes 1 des clubs puis statuts du club (pro/amateur), puis encadrement, puis structuration, puis nombre de licenciés.

La commission se réserve le droit de modifier une équipe si les équipes engagées actuellement n'ont pas suffisamment de licence (12 licences pour les U13 et 14 licences pour les U15/U18). Liste d'attente : FC Paron 2.

Remarques : à l'issu des brassages, 1 seule équipe par club sera qualifiée pour la phase D1.

Catégorie U15 :

Groupe A	Groupe B	Groupe C
FC Paron 2	FC Paron 1	AJA 1
Sens Jeunesse 1	Héry 1	UF Tonnerre 1
Ent. Gron Veron / Onze St Clément 1	Aillant 1	Ent. Champs sur Yonne / Coulanges La Vineuse 1
GJ Sens 2	Stade Auxerre 2	Exempt

Catégorie U18 :

Groupe A	Groupe B	Groupe C
FC Paron 1	Auxerre SC 1	Sereins AS 1
US Joigny 1	ES Appoigny 1	Ent. Champs sur Yonne / Coulanges La Vineuse 1
GJ de l'Armançon 1	Aillant 1	UF Tonnerre 1
Fontaine la Gaillarde	Stade Auxerre 1	Avallon FCO 1

2. Points sur les licenciés / clubs au 24/08/2021

Clubs	Nb Licences U12/U13	Nb Licences U14/U15	Nb Licences U16/U17/U18
ES Appoigny	14		24
AJA	34	43	
Stade Auxerre	17	34	25
Avallon FCO	13		10
GJ Sens	12	28	
Gron Veron	8	17* (ent.)	
Héry	12	3	
US Joigny	13		14
Paron FC	30	29	19
Sens Jeunesse	17	17	
Onze St-Clément*	10		
Aillant		11	16
Champs sur Yonne		14* (ent.)	23* (ent.)
UF Tonnerre		9	14
Auxerre SC			21
Fontaine la Gaillarde			5
GJ de l'Armançon			4
AS Serein			5
Coulanges La Vineuse*			

3. Organisation des phases de brassage**Catégorie U13 :**

- Organisation de 3 journées de brassage : 11/09 – 18/09 – 25/09
- Formule plateaux : 1 défi jonglage + 3 rencontres de 20'
- Défi jonglage : L'ensemble des joueurs effectuent une prise de performance des 3 surfaces : pied droit, pied gauche et tête (50 contacts maximums)
- Les 8 meilleures performances des joueurs DONT le gardien de but seront prises en compte.
- Le barème des points est le suivant :
 - 3 points : Entre 1000 et 1200 contacts
 - 2 points : Entre 800 et 1000 contacts
 - 1 point : Entre 600 et 800 contacts
 - 0 point : Inférieur à 600 contacts

- Barème des points / match : Victoire : 3 points ; Nul : 1 point ; Défaite : 0 point ; Forfait : -1 point.
- Les rencontres seront organisées uniquement sur des terrains synthétiques (pour éviter les reports – calendrier restreints).
- Pas de report par les clubs – absence au plateau = forfait.
- Horaire du plateau : RDV des équipes 9H15 – Début du Défi jonglage : 10H00 – Début des rencontres : 10H30
- Présence d'un CT ou d'un membre de la commission sur chaque site + présence d'une personne de la CDA pour accompagner l'arbitrage à la touche.

Catégorie U15 :

- Organisation de 3 journées de brassage : 11/09 – 18/09 – 25/09
- Matches de 2x40'
- Barème des points / match : Victoire : 3 points ; Nul : 1 point ; Défaite : 0 points ; Forfait : -1 point.
- La fin de cette phase de brassage devra se terminer au plus tard le Mercredi 29/09/2021
- Pas de report par les clubs – absence au match = forfait.
- Horaire de la rencontre : Coup d'envoi à 14H00.
- Arbitrage à la touche effectué par les remplaçants
- Critère de départage : RG du district en cas d'égalité puis Fair-Play, puis Encadrement de l'équipe (diplôme), puis Structuration (Label)

Catégorie U18 :

- Organisation de 3 journées de brassage : 11/09 – 18/09 – 02/10
- Matches de 2x45'
- Barème des points / match : Victoire : 3 points ; Nul : 1 point ; Défaite : 0 points ; Forfait : -1 point.
- La fin de cette phase de brassage devra se terminer au plus tard le Mercredi 06/10/2021
- Pas de report par les clubs – absence au match = forfait.
- Horaire de la rencontre : Coup d'envoi à 16H00.
- Arbitrage à la touche effectué par les remplaçants
- Critère de départage : RG du district en cas d'égalité puis Fair-Play, puis Encadrement de l'équipe (diplôme), puis Structuration (Label)

4. PROCHAINE REUNION

- **Lundi 13 Septembre 2021 à 10H00**
 - Ordre du jour : Coupe U15/U18 et Festival U13

Fin de la réunion 15H15

Etienne THOMAS
CTD - PPF

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais (sept jours) prévus aux articles 188 et 190 des R.G. »

